

# Demi-journée de formation théorique du CAUE77 : Comment protéger nos arbres avec la législation ?



## Programme :

Les différents textes de lois qui permettent de protéger les arbres d'agrément contre les abattages et les dégradations dans les communes.

Formation destinée aux élus et au personnel communal en charge de l'urbanisme.

Proposé et animé par Augustin BONNARDOT - Forestier Arboriste CAUE 77 & Mathilde OLIVIER - Paysagiste Conseil CAUE77

## > INFORMATIONS ET CONDITIONS GENERALES

- Ces arboformations sont facturées 20€ .
- L'inscription est obligatoire . Elle se fait via les liens d'inscriptions pour chacune des formations.
- Les personnes intéressées peuvent participer au nombre de formations qu'elles souhaitent (tout ou partie).
- Les inscrits sont tenus de participer aux journées réservées. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'absence.
- Le CAUE 77 possède le N° d'agrément 11770224477 pour ses formations : Une attestation de stage est fournie à chaque participant à l'issue de chacune des journées ou demi-journées.
- Les supports de formation sont disponibles sous forme de fiches conseils selon les thématiques à retrouver sur [la page d'accueil du site](#) et d'[ArboClips](#).

## Coordonnées

CAUE77  
2, Rue de la Chaussée de Paris  
77124  
Villenoy

Liens utiles

[En savoir + sur www.arbrecaue77.fr](http://www.arbrecaue77.fr)